

COMPTE-RENDU

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six juin, le conseil municipal d'AUZITS s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur Benoît OLIVIÉ, Maire.

Date de la convocation : 22/06/2026

Présents : ALCOUFFE Christophe, CASANOVA Adeline, DE STEFANI Priscilla, HUC Olivier, LOTTIN Cyprien, OLIVIÉ Benoît, PELLETIER Anne, ROZIÈRES Nathalie, RUFIE Bertin, SANTOS Lucille

A donné pouvoir : BERNAD Philippe à ROZIÈRES Nathalie, DELSOL Christophe à LOTTIN Cyprien, OBERT Mathylda à OLIVIE Benoît, QUINET-CATHALA Virginie à SANTOS Lucille, TEULIER Sylvain à CASANOVA Adeline

Secrétaire de séance : Priscilla DE STEFANI

Le compte-rendu de la séance en date du 5 juin 2026 est approuvé à 15 voix pour.

DELIBERATIONS

1/ Fonds de concours Communauté de Communes du Pays Rignacois (CCPR)

Afin de financer les travaux de voirie d'intérêt communautaire sur la commune, il est nécessaire de verser un fonds de concours aux services de la CCPR. Ce montant est calculé selon la longueur de voirie qui s'élève à 14 689 € pour Auzits.

La délibération est approuvée à 15 voix pour.

2/ Prêt à usage ou commodat pour un terrain agricole de la commune

La commune souhaite mettre à disposition à titre gratuit deux parcelles AE 321 et 322 d'une surface totale de 2260 m², situées à impasse des Travers. Le contrat de prêt à usage ou commodat sera établi entre la commune et M. Anglarès André, pour une durée de trois ans avec reconduction tacite, à compter du 1^{er} juillet 2026. L'emprunteur utilisera ces parcelles à un usage agricole : fauche, pâture et gyrobroyage.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

DECISIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS

- **Aménagement cheminement piétonnier entre la Planque et le citypark**, le long de la RD87 : L'étude préalable menée par Aveyron Ingénierie aboutit à une enveloppe globale de 170.000 €HT. Le maître d'œuvre retenu est Aménagement Quercy Rouergue (AQR) avec une mission complète chiffrée à 13 430 € HT soit **16 116 € TTC**, ainsi qu'un levé topographique à 1 900 € HT soit **2 280 € TTC**.

Ce maître d'œuvre ainsi désigné proposera un avant-projet en octobre prochain

- Rénovation salle des fêtes de La Planque :

Une architecte a été consultée pour sa rénovation. Elle proposera un avant-projet d'aménagement avec un budget prévisionnel.

Ces deux projets, ciblés par l'ensemble des élus comme prioritaires, sont lancés. Ils feront l'objet, l'automne prochain, de concertations avec les habitants à partir des avant-projets élaborés par les maîtres d'œuvre.

Autres sujets :

- Le mobilier bois sur les places de nos villages sera étoffé (devis en cours)
- Les services des Bâtiments de France sont venus sur le terrain pour observer les travaux effectués à La Planque ainsi qu'au niveau de l'église St Maurice : aménagements jugés très satisfaisants. Des devis sont demandés pour la réfection du badigeon d'une partie de la nef.

SUJETS ABORDÉS

- Réunion de chantier pose panneaux photovoltaïques hangar communal :

Les travaux de pose sont terminés malgré la canicule et des conditions de travail très particulières. Après la visite prochaine du Consuel (organisme de contrôle) la mise en production pourra commencer.

- Intervention entreprise Aveyron Diagnostic Réseaux :

Des tests à la fumée ont été effectués au niveau du quartier du Château/Auzits pour localiser où les eaux pluviales « parasites » entrent dans le réseau d'assainissement collectif. Les résultats de ces tests ont relevé quelques problèmes ponctuels qui vont être traités. Le rapport de l'entreprise devrait être réceptionné dans les prochains jours.

- Circulation RD n°11, secteur l'Hôpital :

Les services du département se sont rendus sur place suite à notre demande, pour étudier des solutions de sécurité face aux excès de vitesse dans cette traversée. Ils ont pu échanger avec certains habitants. Les solutions envisageables devront intégrer plusieurs éléments tels que largeur de la voie, entrées de parcelles, stationnements... Le rendu de cette mission fera l'objet de concertation avec les riverains.

- Gestion commerce et logement : point sur la situation

a) Il est rappelé que le contrat DSP lie le commerce multiservices au logement, et dans ce cadre ce dernier est loué par contrat administratif dérogatoire (et non un bail « classique »).

L'établissement est resté fermé dès octobre dernier et le contrat DSP a cessé au 31 décembre 2025 avec arrêt volontaire de la gérante. Suite à sa demande, la municipalité a accepté par bienveillance qu'elle demeure dans le logement pour lui laisser un répit de quelques mois afin de trouver à se loger (accord par mail du 8 12/2025).

Au 15 juin 2026, le logement étant encore occupé malgré plusieurs demandes verbales de la mairie, une lettre recommandée est envoyée en précisant que le logement doit être libéré au 31 juillet 2026. Un mail de réponse est retourné par la locataire qui ne donne aucun engagement formel de son départ, seule la date du 30 septembre est envisagée.

Un débat entre élus sur ce sujet conclue que l'occupation du logement ne peut se prolonger car non conforme aux engagements pris, et de plus contraire à l'intérêt collectif car cette occupation empêche l'utilisation aisée du local commerce.

Après avoir échangé, il est décidé, à 11 voix pour et 4 abstentions, que la locataire devra quitter le logement sous un délai d'un mois –décision notifiée par nouveau courrier recommandé-

b) Par rapport à la gestion du commerce, les élus cherchent des solutions pour permettre la réouverture du commerce, et des organismes sont sollicités pour aider à cette recherche : groupe 1000 Cafés (voir détails ci-après) et la CCI. La publication d'annonces est également mise en œuvre.

La gestion par une association est aussi une piste en cours d'exploration : Celle-ci pourrait se tester par l'organisation de soirées courant août prochain, mais ceci en fonction de la résolution des difficultés décrites au point précédent.

- Service technique :

M. Jean-Luc GOUDAL, agent technique, fera valoir ses droits à la retraite au 31 décembre 2026. Une offre d'emploi d'agent polyvalent en milieu rural à temps complet (35H) va être diffusée, afin de remplacer cet agent.

- Factures CUMA :

Des factures de 2014, 2015 et 2019 sont parvenues en mairie avec demande de règlement. Or ces factures anciennes sont prescrites (délai de 4 ans débutant le 1er jour de l'année qui suit) Cependant, au vu du travail de la CUMA au sein de la collectivité, il est décidé de déroger à cette règle, et une délibération lors de la prochaine séance du conseil municipal sera prise pour leur paiement.

- Plan Communal de Sauvegarde (PCS) :

Il est rappelé que le PCS est un document qui permet d'organiser le soutien de la population face à la gestion des crises et de la prévention des risques.

A la suite de l'installation de la nouvelle équipe municipale, ce plan doit être mis à jour. Un groupe de travail sera mis en place et un arrêté sera alors établi et transféré aux services de la préfecture.

INFORMATIONS AUX ELUS

- Compte-rendu des commissions

Commission CCAS : une réunion a eu lieu le 19 juin pour mettre en place les événements offerts par la commission : le goûter intergénérationnel du mois de novembre, les cadeaux de Noël aux plus de 70 ans, le barbecue du 10 juillet pour les jeunes afin d'élargir le cercle des connaissances. Le flyer du CCAS sera mis à jour avec les numéros utiles.

Commission communication : le travail sur la mise à jour du site internet de la commune se poursuit avec la création d'un agenda des événements principaux organisés par la mairie.

Le bulletin municipal sera prêt courant octobre.

Commission vie locale : les marchés gourmands sont programmés : le 3 juillet à Auzits, le 17 juillet à Rulhe et le 31 juillet à Hymes. Tout est prêt pour ces 3 dates.

La réunion avec toutes les associations pour coordonner les calendriers des manifestations aura lieu en septembre.

Commission Patrimoine : une première réunion a eu lieu le 18 juin. La communication autour de notre patrimoine, et surtout des visites de la crypte, va être relancée et accentuée. Les visites de la crypte sont en préparation avec l'idée d'étendre le circuit en descendant jusqu'à La Planque par le

chemin derrière l'église. Les Journées Européennes du Patrimoine se dérouleront comme les années précédentes avec la participation de Virginie et Lucille en plus.

Un appel à volontaires est lancé pour encadrer des visites.

Pour développer l'offre touristique autour de notre patrimoine, l'idée serait de s'associer avec l'association Auzits Chemins et Patrimoine pour un travail en commun.

Un projet de réponse à un appel à projet tuteuré de la licence professionnelle développement culturel des territoires ruraux (INU Champollion d'Albi) sera fait pour juin 2027 pour l'année universitaire 2027-2028 : aide au diagnostic de ce qui est possible sur notre territoire.

Commission développement économique :

Reprise du multiservices

Des échanges ont eu lieu avec différents acteurs afin d'identifier les dispositifs d'accompagnement mobilisables pour la reprise des activités du multiservices. Deux axes apparaissent particulièrement intéressants : l'aide à la définition du projet (préfiguration) et l'accompagnement au recrutement du futur exploitant. Une réunion en visioconférence avec l'ensemble de la commission développement économique est prévue le **29 juin** afin d'approfondir ces points avec 1000 cafés.

Par ailleurs, une rencontre avec les élus de **Sénergues** a permis de recueillir leur retour d'expérience sur la relance de leur établissement. Les échanges ont notamment mis en avant l'intérêt de s'appuyer sur un réseau de partenaires et de bénéficier d'un accompagnement au recrutement. Les enseignements tirés de cette expérience seront analysés au regard des spécificités de notre projet.

PLUi

Il est proposé d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine commission développement économique du **29 juin** un premier travail d'examen du **PLUi**, à partir d'une note de cadrage destinée à identifier les enjeux et opportunités pour le développement économique de la commune.

- Assemblée générale du SMICA

Mme Nathalie Rozières s'est rendue à l'assemblée générale du SMICA portant sur l'élection du président. Après dépouillement, M. Artus, Maire de Moyrazès, est élu.

QUESTIONS DIVERSES

Néant

La séance est levée à 22H